



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission européenne attribue 23 millions d'euros de subvention pour l'achat de bus électriques et la conversion des dépôts à l'électrique et au bio-gaz en Île-de-France.

mardi 20 octobre 2020

La Commission européenne, à travers ce financement, soutient l'engagement d'Île-de-France Mobilités et de la RATP dans leur transition écologique à travers le programme Bus 2025. Ce programme, unique en Europe, a pour objectif de convertir tous les centres bus ainsi qu'une grande partie du parc de bus exploité par la RATP pour Île-de-France Mobilités à l'électrique et au biogaz d'ici 2025. Cette aide européenne, complétée par un financement innovant de 23 millions d'euros de la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), contribue également à l'effort sans précédent engagé par Île-de-France Mobilités pour le développement des transports durables.

Cette subvention, prochainement attribuée dans le cadre du programme européen « Connecting Europe Facility », qui vise à financer des infrastructures de transport durables, conforte la volonté d'Île-de-France Mobilités et de la RATP d'être des partenaires très engagés pour la réussite du « Green Deal » européen, qui a pour but de faire de l'Union européenne la première économie neutre en gaz à effet de serre d'ici à 2050. Cette subvention est complétée par un prêt de la Caisse des Dépôts, partenaire de mise en œuvre (*Implementing Partner*¹) de la Commission européenne pour le « Connecting Europe Facility ».

« La RATP est fière de ce premier soutien de la Commission européenne pour accompagner le programme Bus 2025, a indiqué Catherine Guillouard, Présidente-Directrice Générale de la RATP. Nous espérons que la Commission européenne soutiendra dans la durée ce programme, dont l'ampleur et la valeur ajoutée n'ont pas d'équivalent en Europe. Nous sommes très investis pour la transition écologique du transport urbain, qui est un élément majeur du Pacte Vert européen ».

Pour Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités, présidente de la Région Île-de-France « Île-de-France Mobilités s'est donné pour objectif de convertir les 10 500 bus et cars roulants sur son réseau aux énergies propres avec deux échéances, 2025 pour les zones urbaines les plus polluées et 2029 pour l'ensemble de la région. Ce soutien financier de la commission européenne au programme

¹ Partenaire de mise en œuvre ou Implementing partner : entité gouvernementale ou non gouvernementale qui met en œuvre les programmes d'une organisation, conformément aux buts et objectifs de celle-ci.

débuté il y a plus de 4 ans avec la RATP, rappelle la dimension Européenne de notre projet francilien qui va se poursuivre encore plusieurs années et pour lequel l'appui de l'Union européenne est primordial. »

Marianne Louradour, directrice régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires indique qu'« *en finançant la transition écologique et énergétique notamment en matière de transports urbains, la Banque des Territoires contribue à améliorer le quotidien des franciliens* ». Laurent Zylberberg, directeur des Relations institutionnelles, internationales et européennes de la Caisse des Dépôts, ajoute que « *ce projet ambitieux répond aux priorités vertes de l'Europe et du plan de relance déployé par la Caisse des Dépôts. Il concrétise pour la première fois notre partenariat avec la Commission Européenne et notre statut d'Implementing Partner* ».

Pour rappel, la RATP va réceptionner 3 700 bus neufs électriques ou biogaz dans le cadre du programme Bus 2025.

Retrouvez le communiqué de presse de l'Innovation and Networks Executive Agency (INEA) concernant le programme « Connecting Europe Facility – Transport – Blending Facility » [ici](#) et l'ensemble de projets subventionnés [ici](#).

Île-de-France Mobilités et la RATP engagés en faveur du développement des transports durables à travers Bus 2025

Avec le plan Bus 2025 financé par Île-de-France Mobilités, l'Autorité organisatrice des transports s'est engagée dans une évolution technologique et écologique majeure avec l'objectif de convertir la flotte et les centres bus du réseau opéré par la RATP à l'électrique et au biométhane à l'horizon 2025. Ce plan permettra de diminuer de 50 % le bilan carbone des bus exploités par la RATP et de contribuer ainsi au développement durable de la région Ile-de-France. Le parc de bus exploité par l'entreprise est aujourd'hui composé de 4 700 bus dont 142 véhicules électriques et 240 GNV et 1 100 hybrides. Pour cela, la RATP transforme en profondeur son outil industriel et adapte les centres opérationnels bus aux technologies électriques et GNV à hauteur de 50 % pour chacune de ces technologies, conformément à la volonté d'Île-de-France Mobilités. C'est un chantier industriel colossal pour l'entreprise puisque les travaux concerneront jusqu'à 15 centres bus simultanément. Actuellement, les centres bus de Créteil et de Massy sont totalement convertis au biométhane, 2 sites sont partiellement convertis à l'électrique, Lagny (Paris, XXe) et Corentin (Paris, XIVe). Les travaux sont déjà en cours sur 6 autres sites.

Contacts presse

RATP : Lucas Goret

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile

01 47 53 28 42

sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

Banque des Territoires : Justine Rablat

01 49 55 69 18

Justine.rablat@caissedesdepots.fr